



Département des sciences économiques
École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal

SYLLABUS

<i>Sigle</i>	<i>Groupe</i>	<i>Trimestre</i>
ECO9011	20	Automne 2023
<i>Titre</i>	Macroéconomie avancée II	
<i>Horaire</i>	mardi 14h00 - 17h00	
<i>Enseignant(e)</i>	Pavel Ševčík	
<i>Courriel</i>	sevcik.pavel@uqam.ca	<i>Local</i> DS-5865
<i>Heures de disponibilité</i>	sur rendez-vous	

ECO 9011

Macroéconomie avancée II

Syllabus - Automne 2023

Heures du cours mardi 14h00 - 17h00 (alternative lundi 9h30 - 12h00)
Local du cours DS-5650
Professeur Pavel Ševčík
Heures de consultation sur rendez-vous
Bureau DS-5865
Courriel sevcik.pavel@uqam.ca

Heures des exercices lundi 9h30 - 12h30 (alternative mardi 14h00 - 17h00)
Local des exercices DS-5650
Assistant Etienne Briand

1 Descripteur du cours

Étude approfondie de la théorie macroéconomique moderne avec une emphase sur les modèles formels de l'analyse macroéconomique dynamique. Les thèmes abordés concernent entre autres les modèles d'équilibre du cycle économique, les modèles avec rigidités nominales, les modèles macroéconomiques d'économie ouverte, les politiques fiscales et monétaires et les micro-fondements de la macroéconomie.

2 Compétences visées

Maîtriser les outils de l'analyse formelle en macroéconomie moderne. Être capable de se servir de ces outils pour comprendre la littérature académique et y contribuer.

3 Objectifs du cours

À la fin du cours l'étudiant sera en mesure de:

- Formuler, résoudre et analyser les modèles économiques pour étudier les principaux mécanismes qui déterminent la dynamique macroéconomique;
- Apprécier et discuter les articles scientifiques théoriques et empiriques dans le domaine de la macroéconomie en se basant sur un socle solide de connaissances des outils et des méthodes standard en macroéconomie moderne.

4 Contenu du cours

1. Introduction

- (a) phénomènes macroéconomiques majeurs et les types de modèles appropriés pour les étudier

2. Croissance et cycles économiques

- (a) modèle de croissance néoclassique I (sans incertitude)
 - i. allocation efficace - formulation séquentielle
 - ii. allocation efficace - formulation récursive
 - iii. équilibre compétitif - échanges à la date 0 (Arrow-Debreu-McKenzie)
 - iv. équilibre compétitif - marchés séquentiels (Radner)
 - v. équilibre compétitif récursif
- (b) modèle de croissance néoclassique II (avec incertitude)
 - i. chaînes de Markov et approximation des processus $AR(p)$ / $VAR(p)$
 - ii. allocation efficace - formulation séquentielle
 - iii. allocation efficace - formulation récursive
 - iv. méthodes de résolution
 - v. équilibre compétitif - échanges à la date 0 (Arrow-Debreu-McKenzie)
 - vi. équilibre compétitif - marchés séquentiels (Radner)
 - vii. équilibre compétitif récursif
 - viii. prix des actifs financiers

- (c) cycles économiques et croissance exogène
 - i. faits empiriques
 - ii. modèle néoclassique avec croissance exogène
 - iii. travail indivisible (Hansen)
- 3. Hétérogénéité et marchés incomplets
 - (a) agrégation ou non
 - (b) équilibre partiel - modèle de Bewley
 - (c) équilibre général (Huggett)
 - (d) capital productif (Aiyagari)
 - (e) chocs agrégés (Krusell-Smith)
- 4. Générations imbriquées
 - (a) systèmes de retraite
 - (b) monnaie
 - (c) cycle de vie stochastique

5 Site-web du cours

Le service Moodle sera utilisé pour maintenir un journal du cours et dispenser le matériel du cours. Vous devrez être automatiquement inscrits à Moodle avec votre inscription au cours.

6 Évaluation

Examen Intra	30%	24 octobre, 14h00-17h00
Exercices	30%	11 septembre - 18 décembre
Examen final	40%	19 décembre, 14h00-17h00

- En cas d'absence à un examen des pièces justificatives seront requises (certificat médical, certificat de décès d'un membre de famille proche, certificat de police) pour avoir droit à un examen de rattrapage.
- Les exercices à rendre seront distribués (quasiment) chaque semaine. Chaque étudiant doit rendre sa copie des solutions avant le début de la séance de laboratoire. Après l'heure de début de la séance les copies ne seront plus acceptées. Les étudiants qui ne rendent pas leur copie à temps se verront attribuer une note de zéro (0) pour la partie d'évaluation concernée.

7 Règles du cours

- Il est crucial que les étudiants assistent à toutes les séances du cours et des exercices.
- Chaque étudiant possède une adresse courriel de l'UQAM. Vous devez activer cette adresse pour y recevoir vos courriels. Seulement cette adresse officielle sera utilisée pour vous transmettre des messages et, éventuellement, du matériel du cours.
- **IMPORTANT:** Utilisez seulement des messages électroniques envoyés directement de votre adresse courriel de l'UQAM pour communiquer avec le professeur en dehors des heures du cours.

S'il vous plaît, commencez toujours l'objet de votre courriel par le sigle du cours "ECO9011" suivi d'une description en 3 mots de l'objet de votre demande.

Suivre cette règle assurera que la trie automatique va acheminer votre message dans un dossier approprié de ma boîte à lettres et je le lirai à temps. Je reçois une quantité énorme des courriels chaque jour et une priorisation s'impose. Malheureusement, je ne peux pas garantir des délais de réponse adéquats si vous ne suivez pas cette règle.

8 Horaire détaillée

Pour certaines séances nous allons faire un changement entre le horaire des séances de cours et des séances d'exercices. L'agenda détaillé est présenté ci-bas. Certains ajustements au calendrier pourront être apportés en cours de la session selon la vitesse du progrès dans la matière et seront annoncés dans les séances du cours.

5 septembre 2023	cours	14h00-17h00
11 septembre 2023	cours	9h30-12h30
12 septembre 2023	cours	16h00-17h00
18 septembre 2023	exercices	9h30-12h30
19 septembre 2023	cours	14h00-17h00
25 septembre 2023	exercices	9h30-12h30
26 septembre 2023	cours	14h00-17h00
2 octobre 2023	exercices	9h30-12h30
3 octobre 2023	cours	14h00-17h00
10 octobre 2023	exercices	14h00-17h00
16 octobre 2023	exercices	9h30-12h30
17 octobre 2023	cours	14h00-17h00
23 octobre 2023	exercices	9h30-12h30
24 octobre 2023	INTRA	14h00-17h00
30 octobre 2023	cours	9h30-12h30
31 octobre 2023	cours	14h00-17h00
6 novembre 2023	exercices	9h30-12h30
7 novembre 2023	cours	14h00-17h00
13 novembre 2023	exercices	9h30-12h30
14 novembre 2023	cours	14h00-17h00
20 novembre 2023	exercices	9h30-12h30
21 novembre 2023	cours	14h00-17h00
27 novembre 2023	exercices	9h30-12h30
28 novembre 2023	cours	14h00-17h00
4 décembre 2023	exercices	9h30-12h30
5 décembre 2023	cours	14h00-17h00
11 décembre 2023	exercices	9h30-12h30
12 décembre 2023	cours	14h00-17h00
18 décembre 2023	exercices	9h30-12h30
19 décembre 2023	FINAL	14h00-17h00

9 Références

Les principaux livres de référence sont:

Acemoglu Daron. 2009. *Introduction to Modern Economic Growth*. Princeton, NJ: Princeton University Press.

Cooley, Thomas F., ed. 1995. *Frontiers of Business Cycle Research*. Princeton, NJ: Princeton University Press.

Ljungqvist, Lars et Thomas J. Sargent. 2012. *Recursive Macroeconomic Theory*. Cambridge, MA: The MIT Press.

Stokey, Nancy, Robert E. Lucas avec Edward C. Prescott. 1989. *Recursive Methods in Economic Dynamics*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

En plus de ces livres, les références aux articles dans des revues scientifiques seront données dans les séances du cours.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de [formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel](#).

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au harcelement.uqam.ca

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité : 9
514 987-3131